

Soutenir l'autonomie : le bilan des citoyens intégrés aux travaux

PARTICIPATION CITOYENNE

PUBLIÉE LE 03/04/2024

Saisine liée : SOUTENIR L'AUTONOMIE : LES BESOINS ET LEURS FINANCEMENTS

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

« C'est l'aboutissement d'un grand défi, à plusieurs niveaux : celui d'intégrer des citoyens à part entière dans une commission de travail et d'aborder un sujet qui est complexe et qui dès le départ, on pouvait considérer qu'il ne ferait pas l'unanimité. » pour Martine Vignau (Groupe UNSA), rapporteure de l'avis du CESE.

Pour la première fois des citoyennes et des citoyens tirés au sort ont été intégrés au sein d'une Commission permanente du CESE. Ils sont 15, de tous âges, zone géographique et milieu social à avoir rejoint les conseillères et conseillers de la Commission Affaires sociales et santé, en charge des travaux sur le financement de la perte d'autonomie.

« Je suis très fière d'avoir participé à cet avis, tout particulièrement parce que je suis touchée et ma famille aussi. Le fait d'avoir été intégrés complètement, à tous les débats et à la fin, c'est ce que j'ai trouvé vraiment intéressant. » explique Sandy, citoyenne ayant intégré la commission

Le vieillissement est un défi sociétal qui dépasse le seul cadre de la santé. Pour répondre au risque de la perte d'autonomie auquel sera confronté l'ensemble de la population : une 5ème branche de la Sécurité sociale a été créée en 2021, portée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Tout l'enjeu de l'avis est d'identifier les besoins pour soutenir l'autonomie et leurs financements.

Pour Thierry qui a également intégré la Commission comme citoyen tirée au sort :

« C'est une très grande aventure humaine. Et puis surtout, se sentir utile. Utile pour la société, pour un sujet qui touche nos anciens, qui va bientôt nous toucher nous et qui touchera nos enfants plus tard. »

En effet, 2,2 millions de Françaises et de Français seront en 2050 en situation de perte d'autonomie (contre 1,3 million en 2020). Avec cet avis, le CESE, détermine différentes pistes d'actions comme l'élaboration d'une loi de programmation pluriannuelle relative à la perte d'autonomie, la limitation du reste à charge pour les personnes et leurs familles... et beaucoup d'autres qui sont disponible dans le texte adopté.

Retour en images sur la séance plénière :























































Intervention de

Fadila KHATTABI

Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail,
de la Santé et des Solidarités, chargée des Personnes âgées
et des Personnes handicapées













- Les pistes examinées pour financer la perte d'autonomie incluent les contributions existantes, la CSG ou des ressources fiscales affectés comme les cotisations sociales. L'affectation des ressources de loin préférable, afin de garantir leur « fléchage » au profit de la perte d'autonomie.
- Les ressources supplémentaires identifiées dans l'avis doivent couvrir les besoins de toutes les personnes en perte d'autonomie en fonction du périmètre retenu, sont évalués dans une note à 30,9 milliards d'euros.
- Le choix d'une pluralité de ressources et celui de prélèvements sur des assiettes plus larges que les salaires permettent de faire apparaître des revenus que les revenus d'activité, en vue d'accroître la justice sociale, pas faire contribuer excessivement les actifs et les retraités.





- Piste 7 : la mobilisation des transmissions de patrimoine par une plus grande progressivité du barème des droits de mutation à titre gratuit.



Thierry P.

- Piste 8 : la mise en place d'une redevance sur les bénéfices des Ehpad privés lucratifs.
- Piste 9 : la création d'une assurance dépendance.
- Piste 10 : Encourager le « viager mutualisé ».





Philippe P.

CONCLUSION







Catherine VAUTRIN

Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités























18	<i>Non-inscrits</i>	<i>Mme Corine BEAUFILS</i>	<i>Tribune orateur</i>
19	<i>Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse</i>	<i>M. Helno EYRIEY</i>	<i>Tribune orateur</i>

































Crédits photo : Katrin Baumann / CESE

Pour en savoir plus sur les travaux du CESE "Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements": [cliquer ici](#)

.